

# Conseil municipal du 31 mai 2016

Présents : Heselaine Arnoult, Théron, Doumot, Flayer,  
Sifafedo, Coste

Hessineau Quenec, Roudaud, Restes, Bremaud,  
Boucher, Réveillère

Absents : M Francis Grolat, Houppée Caené a ayant  
donné pouvoir à Clémie Doumot

François Fard a ayant donné pouvoir à M Réveillère  
le pouvoir et attaqué.

Secrétaire de séance : Clémie Doumot

La séance est ouverte à 21<sup>h</sup>10.

## I Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de délégalisation du maire

Joseph Réveillère a renouvelé la ligne de trésorerie pour  
un montant de 850 000 € contactée auprès du  
Crédit Mutuel Atlantique pour une durée de 12 mois.  
Euribor 3 mois moyen + marge de 0,95%.

## II Modification de l'attribution de compensation versée par le Sicoval

En 2011, l'AC versé par le Sicoval s'élevait à 388 159 €.  
A ce montant seront retenues la retenue relative au  
transfert de la compétence voirie, la retenue relative au  
service commun d'autorisation du droit du sol et la  
régularisation des participations des communes de BIVOS.

Retenue voirie 2016 : 50 444 €

Retenue ADS 2016 : 6 623 €

Régularisation BIVOS : 468 €

Sont une AC 2016 de 270 630 €

Le montant de retenues et de l'AC 2016 est approuvé  
à l'unanimité.

## III Modification des horaires d'extinction de l'éclairage nocturne : annule et remplace la délibération 2016-83 du 18/04/2016.

Il est proposé au conseil de modifier les horaires d'extinction  
de l'éclairage public de la façon suivante :

- Extinguer tous les jours de la semaine, sauf vendredi et dimanche.

Corps de 0<sup>h</sup> à 6<sup>h</sup> 30.

- Allumage le soir : 15 minutes après l'heure de lever de couché de soleil

- Extinction matinale 15 minutes avant l'heure de lever du soleil.

La modification est approuvée à l'unanimité.

#### IV Jury d'arrêts - tirage au sort

Sont tirés au sort :

Mme Jean-Claude PIETGY

Mme Célia GANDNER

Mme Elisabeth DA BENTA

#### V Questions diverses -

- Suite aux orages de grêle de samedi dernier 28 mai qui ont touché la commune, une demande de classement en catastrophe naturelle a été adressée à l'Assemblée le préfet
- Un second bureau de vote sera créé puisque le nombre de électeurs à Augielle a dépassé 1000 inscrits -

(la séance est levée à 21<sup>h</sup> 54)

Signature : 